



Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit proposé par la Direction de l'Enfance et de l'Éducation de la Ville de Valserhône.



Accessible à tous les parents à la recherche d'un mode de garde adapté pour leur(s) enfant(s), le RPE est un lieu d'information, d'écoute et d'orientation. N'hésitez pas à le contacter : l'équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Le Relais Petite Enfance s'adresse également aux professionnels de la petite enfance de Valserhône. Des temps collectifs et des permanences leur sont proposés tout au long de l'année afin de les informer, les accompagner et les soutenir dans l'exercice de leur activité.

Le RPE est ainsi un espace privilégié de proximité, au service des familles comme des professionnels, pour favoriser un accueil de qualité et contribuer au bien-être des jeunes enfants.”

Bahtisen SAHINBAS
Maire déléguée de Lancrans
en charge de la Petite
Enfance

SUIVEZ-NOUS !



www.valserhone.fr



CONTACT :

Relais Petite Enfance de Valserhône
38 avenue Saint-Exupéry
Bellegarde-sur-Valserine
01200 Valserhône
04 50 56 62 48
rpe@valserhone.fr

Vous êtes parent en recherche d'un mode d'accueil, professionnel de l'accueil individuel, candidat à l'agrément ? Le relais peut vous aider dans vos démarches.

Horaires d'ouverture :

Temps collectifs :
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30

Sur rendez-vous lors des permanences :
Lundi de 13h30 à 18h30
Mardi de 13h à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Jeudi de 13h30 à 18h30

Retrouvez toutes les informations sur :
www.valserhone.fr



RELAIS PETITE ENFANCE

INFORMATION - RENCONTRE ANIMATION

**Point d'information pour les
parents en recherche d'un mode
de garde**

**Un lieu de rencontre et de
partage pour les enfants et
les professionnels de l'accueil
individuel**



POUR LES PARENTS

- Une information sur les modes d'accueil individuels et collectifs du territoire
- Une mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil individuel
- Un accompagnement de la fonction employeur/salarié (information sur vos droits et obligations d'employeurs, un soutien dans vos démarches administratives et l'établissement de votre contrat de travail)



POUR LES PROFESSIONNELLS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

- Une mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil
- Un accompagnement dans votre profession (information sur vos droits et obligations de salarié, un soutien dans le quotidien de votre métier)
- Un accompagnement dans l'organisation de vos souhaits de formation (formation continue)
- Des temps de rencontre avec d'autres professionnels autour d'activités lors des temps collectifs avec les enfants



POUR LES ENFANTS

Accompagnés de leur assistante maternelle

- Un espace de socialisation autour d'activités adaptées à leur âge et leur rythme dans un lieu spécialement conçu pour eux :

Ateliers d'éveil sensoriel
Psychomotricité
Sorties à thème (pompiers, ferme, etc.)
Temps festifs
Interventions musicales
Contes interactifs

